



HAL
open science

Comment les mots vieillissent. Essai de typologie

Agnès Steuckardt

► **To cite this version:**

Agnès Steuckardt. Comment les mots vieillissent. Essai de typologie. *Études diachroniques*, 2025, 3, pp.19-36. <hal-05622544>

HAL Id: hal-05622544

<https://hal.science/hal-05622544v1>

Submitted on 14 May 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

COMMENT LES MOTS VIEILLISSENT. ESSAI DE TYPOLOGIE

« Tout changement est une variante qui a réussi », déclare avec entrain la *Grande Grammaire historique du français* (2020 : 7). Mais combien de temps dure cette réussite ? Et si, finalement, cet usage linguistique, un temps triomphant, vieillit voire disparaît, ne s'agit-il pas tout de même d'un changement ? Ne pourrait-on dire alors que le changement, c'est aussi une variante qui échoue ? Pour tenter d'appréhender les deux facettes du changement linguistique, ce sont ces échecs qu'on propose de regarder ici.

S'ils attirent moins les recherches, ce n'est pas sans doute pas – ou pas seulement – parce qu'il est plus plaisant de raconter les réussites que les échecs, c'est aussi parce qu'ils sont moins aisés à repérer. D'emblée apparaît une dissymétrie entre innovation et vieillissement : dans le cas de l'innovation, le *terminus a quo* d'une innovation est théoriquement repérable et, pour les descriptions linguistiques, la première attestation en donne un indice observable ; dans le cas du vieillissement, la borne visible est plutôt le *terminus ad quem*, dont l'indice est la désattestation. Mais quel est son *terminus a quo* ? Où commence un vieillissement ? Une métaphore biologique ancienne, dont la sémantique historique a exploité la valeur heuristique, le représente comme un processus lent et progressif. Le vieillissement ne peut-il être aussi un phénomène rapide, et même brutal ? Ce terme, dont le suffixe indique à la fois une action et son résultat, peut englober l'entrée dans un processus de sortie d'usage, le processus lui-même, (que le terme d'*obsolescence*, par le sème de transformation porté par le suffixe *-escence*, désigne plus spécifiquement) et le caractère des mots entrés dans ce processus (que, par son suffixe *-(i)tude*, marquant la qualité, vise plus précisément le terme *désuétude*).

On prendra appui sur les recherches récentes sur les diachronies courtes pour s'intéresser ici au moment d'entrée dans le vieillissement et à sa possible brièveté. Les approches sémantiques et sociolinguistiques du XX^e siècle, sur lesquelles on commencera par revenir dans une première partie, ont souligné l'inscription du processus de vieillissement dans la longue durée. En se limitant dans cette étude au domaine du lexique, on examinera, dans une seconde partie, s'il est possible aussi pour un vieillissement d'aller vite.

1. LE VIEILLISSEMENT DANS LES DESCRIPTIONS DU CHANGEMENT LINGUISTIQUE : UNE FOCALISATION SUR LA DIACHRONIE LONGUE

Présent dans de très anciennes descriptions de la langue, comme en témoigne la métaphore horatienne de la chute des feuilles reprise par les remarqueurs du XVII^e siècle (Steuckardt, 2015 : 194), le thème de la vieillesse des mots est pourtant resté à la marge des recherches sur le changement linguistique.

1.1. LA VIEILLESSE EN SYNCHRONIE DES REMARQUEURS

C'est contre les « vieux mots » du XVI^e siècle que s'emporte d'abord la génération de Malherbe et Deimier, et les *Remarques sur la langue françoise* de Vaugelas condamnent la vieillesse bien plus souvent que la nouveauté : l'adjectif *vieux* y est utilisé 35 fois, à propos de mots dont il s'agit de condamner l'usage, comme *prouesse*, *souloir* ou *moustier*, alors que l'adjectif *nouveau* ne l'est jamais. Dans les *Nouvelles Remarques*, un équilibre s'amorce, avec toujours 29 occurrences de *vieux*, mais 20 de *nouveau*. Les dictionnaires de la fin du siècle se font l'écho de cette attention au vieillissement des mots (Leclercq, 2012). À partir du XVIII^e siècle, l'attention se déplace vers l'innovation, pour s'en moquer d'abord, à l'instar de l'abbé Desfontaines dans son *Dictionnaire néologique* (1726), et bientôt pour s'en réjouir, comme Mercier, dans sa *Néologie* (1801). Pour ces remarqueurs, ce qui est vieux ou neuf dans la langue est observé en synchronie : ils se prononcent sur l'usage à une époque donnée, laissant la dimension diachronique aux savants étymologistes, comme Gilles Ménage et Charles du Cange. Pendant longtemps, l'histoire de la langue et la question du changement linguistique restent absents des grands dictionnaires, qui se contentent de noter le caractère *vieux* ou *récent*, sans se préoccuper de décrire les processus historiques de la langue, comme en témoigne, entre autres, l'absence de rubrique étymologique dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, de sa première à sa huitième édition (Saint-Gérard, 2001).

Un intérêt pour la compréhension des origines et transformations des mots s'affirme cependant au XVIII^e siècle, avec les recherches philosophico-étymologiques de Court de Gébelin, de Brosses et Turgot, dont l'article « Étymologie » pose les premiers éléments d'une approche diachronique de la langue :

Les mots n'ont point avec ce qu'ils expriment un rapport nécessaire ; ce n'est pas même en vertu d'une convention formelle & fixée invariablement entre les hommes, que certains sons réveillent dans notre esprit certaines idées. Cette liaison est l'effet d'une habitude formée dans l'enfance à force d'entendre répéter les mêmes sons dans des circonstances à-peu-près semblables : elle s'établit dans l'esprit des peuples, sans qu'ils y pensent ; elle peut s'effacer par l'effet d'une autre habitude qui se formera aussi sourdement & par les mêmes moyens. (1756 : 98)

Cette conception du mot l'inscrit dans une variabilité temporelle : la « liaison » entre sons et idées, qui s'opère dans le mot, n'est pas « fixée invariablement » ; Turgot l'appréhende comme l'effet d'une « habitude », dont il envisage deux moments : celui où elle se prend et celui où elle se perd ; la formule *elle peut s'effacer* ouvre la voie à l'analyse du vieillissement dans la langue¹. Turgot pose dans la langue un « principe de variation » (*ibid.*), mais le programme qu'il conçoit restera longtemps au stade de la théorie. À la fin du XVIII^e siècle, le lien n'est pas fait entre le « principe de variation » et le constat du caractère « vieux » ou « vieilli » d'un mot posé par les lexicographes. Le *Dictionnaire critique* de l'abbé Féraud (1788), par exemple, informe sur des synchronies successives, opposant « se disait autrefois » et « se dit aujourd'hui » et signalant que, par archaïsme, ce qui se disait autrefois puisse se dire encore aujourd'hui, mais ne cherche pas à savoir comment on est passé du sens ancien au sens moderne, comment le sens ancien est devenu archaïsme (Fournier, 1986 : 136). La vieillesse est alors envisagée comme un état, et non comme un processus.

1.2. LA SÉMANTIQUE HISTORIQUE ET LE VIEILLISSEMENT COMME USURE

La grammaire comparée du XIX^e siècle, s'inspirant des modèles proposés par les sciences naturelles pour comprendre l'évolution, part à la recherche des transformations qui ont affecté les langues indo-européennes. Les limites d'une explication mécaniste apparaissent rapidement pour le domaine du lexique, et c'est plutôt dans l'ouvrage de Darmesteter, nourri de sa connaissance de l'ancien français et de la lecture de Littré, que Michel Bréal trouve : l'« idée première » de son article intitulé « L'histoire des mots », et de sa sémantique ([1887] 1897, 335, note 1). Darmesteter fait place à la question du vieillissement, distingue causes historiques et causes linguistiques, liées à une fragilité phonétique, à l'homonymie (1887 : 162, 163), mais surtout à la concurrence lexicale : « les mots peuvent s'user à la longue et des termes, jadis expressifs faire place à d'autres plus imagés qui s'enrichiront de leur signification, pour s'en voir à leur tour dépouillés et mis à l'écart par de nouveaux venus » (1887 : 35). Le vieillissement est alors envisagé dans un processus analogue à la sélection naturelle, et inscrit dans une diachronie longue. Bréal, centrant son propos sur le changement de sens, illustre cette conception par la compétition entre *beaucoup* et *moult* :

Quand, pour marquer la pluralité, on s'habitua, au XV^e siècle, à employer la périphrase *beau coup*, l'ancien adjectif *moult* ne disparut point incontinent, mais il commença de vieillir. Puis, après toutes sortes d'incertitudes et de contradictions, l'un des deux rivaux prend décidément l'avantage sur l'autre, distance son adversaire, le réduit à un petit nombre d'emplois, quand il ne l'efface pas absolument. (1897 : 309)

On retrouve l'idée de durée (par la négation de *incontinent*) et celle de concurrence (par le choix du terme *rivaux*). Reprenant le thème du changement de sens, Meillet en propose une approche sociologique, expliquant que le passage d'un sociolecte à la langue commune entraîne la perte de certains sens spécialisés : il en donne pour exemple le cas d'*arriver*, qui perd le sens de « toucher la rive », qu'il avait dans vocabulaire des marins ou d'*arracher*, qui perd le sens d'enlever la racine, qu'il

¹ La formulation *elle peut s'effacer par l'effet d'une autre habitude* esquisse une interprétation mécanique du vieillissement, selon laquelle une nouvelle habitude chasserait l'autre, qui domine encore les modélisations contemporaines (cf. *infra* 1.4.).

Steuckardt A., 2025, « Comment les mots vieillissent. Essai de typologie », *Etudes diachroniques*, n° 3, p. 19-36

avait dans celui des cultivateurs (1906 : 32). Selon lui, le changement de sens s'explique par le changement de génération :

si, par suite, un mot est souvent employé d'une manière particulière dans la langue des adultes, c'est ce sens usuel qui s'impose à l'attention de l'enfant, et le vieux sens du mot, lequel domine encore dans l'esprit des adultes, s'efface dans la génération nouvelle. (1906 : 11)

Le « vieux sens » du mot dominerait dans « l'esprit » mais non dans l'usage de l'adulte s'adressant à l'enfant. Une piste est ainsi ouverte pour mieux comprendre le phénomène du vieillissement et appréhender sa durée.

1.3. LE VIEILLISSEMENT À LA MARGE DES DESCRIPTIONS DU CHANGEMENT LINGUISTIQUE

Stephen Ullmann, retravaillant après Darmesteter, Bréal et Meillet, la question du « comment », la subdivise en deux aspects : il sépare l'analyse des causes et celle des modalités ; dans le chapitre intitulé « Pourquoi les mots changent de sens », il reprend le classement en facteurs, linguistiques, historiques, sociaux indiqué par Meillet (1952 : 236-269) ; dans « Comment les mots changent de sens », on retrouve la typologie esquissée par Bréal (extension/restriction, métaphore, métonymie) (1952 : 270-298). Si Ullmann clarifie le questionnement, il ne porte pas à la question du vieillissement un intérêt plus poussé que ses prédécesseurs. L'approche cognitive s'attache par la suite, dans le prolongement de Bréal, à la description des modalités du changement sémantique (Blank et Koch 1999), plutôt que l'analyse des facteurs, notamment sociaux, du changement ; de plus, elle fait porter son effort sur la compréhension des mécanismes cognitifs permettant d'acquérir des sens nouveaux, laissant au second plan la question de la disparition ou du vieillissement des sens. Dans le prolongement de Meillet, les sociolinguistes s'intéressent à la variation sociale qu'ils observent en synchronie, tout en l'appréhendant comme une manifestation du changement linguistique, impliquant la dimension diachronique, et aborde par ce biais la question du vieillissement. Weinreich, Labov et Herzog notent ainsi la coexistence d'usages innovants et d'usages « archaïques » : « We argue that while linguistic change is in progress, an archaic and an innovating form coexist within the grammar » (1968 : 149). Au jugement de valeur près, les sociolinguistes retrouvent d'une certaine manière le regard synchronique porté par les remarqueurs.

Plus centrées sur la diachronie proprement dite, les recherches sur la grammaticalisation, que Meillet avait commencé à conceptualiser, focalisent leur attention sur un type particulier de changement linguistique, le passage, pour une forme donnée, d'un usage lexical à un usage grammatical. Elles s'attachent à décrire précisément les étapes et caractéristiques de ce passage : analysant les pertes aux différents niveaux linguistiques, les études signalent la désémantisation, la décatégorisation, l'érosion phonétique (*inter alia*, Heine, Kuteva, 2002 : 278). Si, dans la description du processus de grammaticalisation, le regard est centré sur ce qui se gagne (une plus grande grammaticalité), il existe aussi une observation de ce qui se perd.

1.4. UN MODÈLE POUR LE PROCESSUS DE VIEILLISSEMENT : LA PROPOSITION DE PETER KOCH

Quand, à l'occasion du colloque sur les « Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique », organisé en 2011 par Claire Badiou-Monferran et Thomas Verjans, Peter Koch est invité à donner un modèle de la disparition, c'est en miroir du processus d'innovation qu'il le construit. Il donne l'exemple de l'ancien français *larron*, qui vieillit tandis que le mot *voleur* s'installe progressivement dans l'usage à partir du moyen français. Sans déclarer inéluctable la disparition de la forme ancienne, il estime qu'« il n'est pas rare que, dans un deuxième temps, un processus lexical réducteur [...] s'amorce » (2015 : 77) : comme l'indique le circonstant *dans un deuxième temps*, le processus de vieillissement est abordé comme la suite, et, en fait, la conséquence de l'innovation. Il schématise en trois temps les étapes du « changement innovateur » et reprend trois étapes analogues pour schématiser le « changement réducteur » :

innovation – adoption – diffusion

| renonciation – refus – régression

Dans un premier temps, un sujet parlant invente une forme ou un sens nouveau ; dans un deuxième temps, des groupes d'« imitateurs » (*ibid.*) reprennent à leur compte cette innovation ; dans un troisième temps, elle se diffuse à l'ensemble des locuteurs. Le processus « réducteur » est envisagé comme un deuxième moment suivant le même cheminement, et dépendant du premier : dans un premier temps, un sujet parlant renonce à la forme ou au sens existant, au profit de l'usage nouveau ; dans un deuxième temps, des groupes d'« imitateurs » (*ibid.*) reprennent à leur compte cette renonciation, appelée dès lors *refus* par Peter Koch ; dans un troisième temps, elle concerne l'ensemble des locuteurs, entraînant une « régression » de l'usage ancien.

Peter Koch esquisse ici une modélisation du processus de vieillissement, pionnière et très intéressante pour notre propos. Les termes de *renonciation* et de *refus* choisis présupposent que le sujet parlant ait à choisir entre usage nouveau usage ancien, auquel il choisit de « renoncer », que d'autres à sa suite vont « refuser » et qui, par suite, va régresser. Sans doute pourrait-on considérer que le temps de l'innovation et celui de la régression se chevauchent plutôt qu'ils ne se succèdent. Quand un sujet parlant innove et choisit un usage nouveau, il renonce simultanément à un usage ancien ; quand des groupes de sujets imitent son exemple, ils se trouvent dans la même situation de choix. Du point de vue de la temporalité, le processus pourrait alors être synthétisé sous la forme :

innovation/renonciation – adoption/refus – diffusion/régression.

Mais pour qu'un usage régresse, faut-il nécessairement qu'il y ait eu au préalable une innovation concurrente ? Le modèle comporte d'emblée une limitation : le vieillissement n'est envisagé que dans le contexte d'une concurrence synonymique entre une forme ancienne et une forme récente.

Souvent pensées par des linguistes formés à la grammaire comparée et par des spécialistes d'ancien français, observant des transformations séculaires, les descriptions théoriques ont volontiers envisagé le vieillissement dans la longue durée et dans un modèle de concurrence. En s'inspirant des travaux récents sur les « diachronies courtes » (Siouffi, Steuckardt, Wionet, 2012 ; Picton, 2014), on voudrait proposer de prendre en considération des vieillissements d'empan temporel plus restreint.

2. VIEILLISSEMENT LINGUISTIQUE ET DIACHRONIE COURTE

Dans quel intervalle chronologique envisager un vieillissement ? Un récent numéro de *Langages*, consacré à la « Micro-diachronie de l'oral » notait : « Se pose alors la question de l'étendue chronologique précise de l'approche micro-diachronique » (Abouda, Skrovec, 2022), et, se fondant sur la possibilité pour un locuteur d'« être acteur central dans les échanges entre T1 et T2 » (*ibid.*), proposait de fixer la durée à prendre en considération pour une « micro-diachronie » à soixante ans – estimation peut-être un peu pessimiste. La recherche sur les diachronies courtes est sans doute encore trop récente pour déterminer précisément la taille pertinente des empan chronologiques à considérer : en première approche, on distinguera sans les fixer strictement trois empan chronologiques, de durée brève (quelques jours), moyenne (quelques mois ou années) ou longue (quelques décennies ou siècles).

2.1. CATASTROPHES LINGUISTIQUES

Existe-t-il dans le domaine de la langue des catastrophes, au sens étymologique de « renversement brutal » ? Institution sociale, la langue peut être soudainement affectée par un événement historique. Si, bien sûr, comme le remarque Saussure, « chaque individu emploie le lendemain le même idiome qu'il parlait la veille » (2002 : 152), présentons toutefois quelques cas où des pans entiers du lexique ont basculé du jour au lendemain dans la désuétude.

2.1.1. PERTE D'ANCRAGE RÉFÉRENTIEL

La Révolution française a supprimé à grande échelle les mots qui nommaient les fonctionnements sociaux de l'Ancien régime, tels que les bénéfices ecclésiastiques (*bénéficier*, *prébende*, *prestimonie*), ou les impôts (*gabelle*, *taille*, *champart*) (Steuckardt, 2008 ; 2015), ainsi que les mots associés parce qu'ils leur servent de base morphologique, comme *gabelou*, *taillon* et *taillable*, *champarter* et *champarteur*, ou parce qu'ils conditionnent leur sens comme *faux-saunier*. Quand les Français se sont réveillés au matin du 5 août 1789, leurs référents dans l'actualité sociale avaient, dans la nuit du 4 août, basculé dans le passé. Des événements historiques de moindre ampleur affectent le

lexique : pour rester dans le domaine de l'impôt, le référent de *redevance audiovisuelle* appartient depuis 2022 à l'histoire. Les entités administratives sont sujettes à ce type d'aléas : dans l'enseignement supérieur par exemple, avec la réforme dite « LMD », les référents de *DEUG*, *maîtrise*, *DEA*, *DESS* cessent d'exister, sinon dans la conscience des locuteurs du moins dans l'actualité sociale, à partir du décret du 8 avril 2002.

La perte d'ancrage référentiel peut présenter une apparence plus progressive. Les changements d'activités et de modes de vie, les évolutions technologiques s'opèrent dans une temporalité plus ou moins rapide : les dénominations d'anciens métiers comme *limonadier*, *laitier*, *charbonnier*, *poissonneur*, *télégraphiste* ou celles d'objets technologiques abandonnés, comme *minitel*, *fax*, *baladeur*, ont vu leurs référents dans le monde matériel diminuer en nombre avant de disparaître complètement. Entités concrètes, le changement de statut ontologique est moins spectaculaire que celui des entités abstraites de l'administration fiscale ou universitaire : les vieux appareils conservent quelque temps une existence matérielle dans le fond des placards ou dans les musées. Il existe cependant un moment, datable, où le dernier charbonnier prend sa retraite, où le minitel est débranché, où le dernier télégramme est envoyé².

Privés de leur référent, ces mots sortent de l'actualité sociale, ils changent de statut : le sens inclut désormais le trait « appartient à un univers référentiel passé », et, envisagés en synchronie, fonctionnent comme des « archaïsmes référentiels » (Steuckardt, 2008 ; 2015). Ils peuvent rester enregistrés dans les dictionnaires de langue pendant plusieurs dizaines d'années, voire siècles, et demeurent disponibles pour les discours parlant du passé qu'il s'agisse d'écrits historiques, de romans, ou encore de documents faisant état de réalités passées, comme des curriculum vitae, où, du *BEPC* au *DEA*, les noms de diplômés signalent l'âge du candidat.

2.1.2. PERTE DE RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE : LES RÉVISIONS TERMINOLOGIQUES

Le changement brutal de statut peut aussi concerner le signifiant : sans que le référent n'ait changé, les sujets parlants peuvent décider de supprimer son nom habituel. Cette pratique touche assez fréquemment les noms propres (Akin, 1999 ; Steuckardt, 2006) : la Révolution française en fournit encore un exemple lorsqu'elle rebaptise *Grenoble* en *Grelibre*, *Fontenay-le-Comte* en *Fontenay-le-Peuple* ou *Château-de-Londres* en *Mas-de-Londres* ; dans une actualité plus contemporaine, elle concerne les noms de département, comme le remplacement de *Basses-Alpes* par *Alpes de Haute-Provence* (13 avril 1970), les changements de patronymes demandés par certains (Honoré, 2000). La renomination (Siblot, 1999) touche également les noms communs : le domaine scientifique a connu plusieurs révolutions terminologiques. Guyton de Morveau et Lavoisier, en élaborant une nomenclature de la chimie, condamnent les dénominations anciennes, comme *air inflammable*, *air phlogistique*, *air déphlogistique*, qu'ils rebaptisent respectivement azote, hydrogène, oxygène. Au début du XXI^e siècle, la terminologie de l'anatomie a été réformée, à la suite de la publication de la *Terminologia Anatomica* approuvée en 1998 par tous les pays : *astragale* a laissé place à *talus*, *cubitus* à *ulna*, *péroné* à *fibula* etc.

Ces mots rejetés par l'institution ne sortent pas aussitôt de l'usage courant ; pendant une période de transition, les deux termes sont employés, l'un glosant l'autre : si le *Petit Robert 2023* enregistre *ulna* et *fibula*, il se contente de renvoyer à leurs prédécesseurs *cubitus* et *péroné* et c'est seulement à ces entrées anciennes qu'il donne les définitions complètes ; quant à *talus*, il ne lui a pas encore fait place. Comme le remarque le *Quotidien du médecin*, « le patient comprend quand on lui annonce qu'il a une fracture du cubitus alors que la fracture de l'ulna ne dit rien au blessé » (20/10/2016). En synchronie, le médecin manie ainsi deux discours : l'un, réformé, pour ses confrères, l'autre, ancien, pour ses patients. Les anciennes dénominations acquièrent pour lui le trait sémantique « appartient à un système linguistique passé » et fonctionnent comme des archaïsmes terminologiques. L'acquisition de ce sème ne vaut d'abord que pour un cercle limité de sujets parlants : la circulation des termes entre langue de spécialité et langue commune estompe la radicalité de leur basculement dans le passé.

La sortie d'actualité, référentielle ou terminologique, n'entraîne pas une sortie immédiate de l'usage : il existe un temps de latence chez les usagers, une conservation dans les dictionnaires, une disponibilité pour les discours ancrés dans un univers référentiel passé et pour l'archaïsme stylistique.

² Les disparitions récentes sont bien documentées : « Le dernier télégramme envoyé en France, le 30 avril à 21 h 05, était un message de condoléances » (*Le Monde*, 3 mai 2018).

Ces différentes modalités de maintien dans l'usage linguistique rendent moins visible la brutalité de ces vieillissements liés à un événement social identifiable ; il n'en demeure pas moins que, résultats d'un décrochage référentiel ou institutionnel, ils présentent un caractère de discontinuité.

2.2. OBSOLESCENCES RAPIDES

Y a-t-il des vieillissements, qui, sans être discontinus, s'opèrent dans un intervalle de temps court ? La fugacité est le propre des « mots à la mode » et caractérise plus généralement les usages dont la raison d'être initiale tient à une recherche d'un effet particulier.

2.2.1. PERTE D'EFFET DE DISTINCTION : MODES ET ARGOTS

Les expressions à la mode, comme les argots (Galli, ici même), portant par nature un projet de distinction, sont vouées à un perpétuel renouvellement. Dans la mesure où les innovations linguistiques sont réalisées par un groupe de locuteurs pour se démarquer, voire pour n'être pas compris, dès le moment où elles sont adoptées par d'autres groupes sociaux, elles ne remplissent plus leur objet et doivent être remplacées. Si les mots d'argot et les mots à la mode sont adoptés par ces autres groupes sociaux, c'est parce qu'ils leur donnent le sentiment d'appartenir à un groupe d'initiés, mais, évidemment, dès que l'usage innovant se diffuse, il n'est plus distinctif. Les mots d'argot et de mode sont abandonnés par les innovateurs, qui cherchent à se singulariser, par leurs imitateurs, qui ne trouveraient plus d'intérêt à utiliser un usage qui ne les place plus dans le groupe des initiés : c'est ce moment du délaissement qui nous intéresse ici.

Phénomène d'actualité, le « démodage » linguistique intéresse les journaux ; quand des expressions passent de mode, des chroniqueurs de langue bien informés en avertissent charitablement leurs lecteurs. *Le Journal amusant* relève par exemple une série d'« expressions démodées » : *ça me coupe la figure à quinze pas* (« être étonné, épaté, renversé »), *débiner le truc* (« expliquer à l'avance comment se cuisine telle ou telle chose »), *faire sa Sophie* (« se poser en chipie, en vertu, en femme du monde) (Alexandre Flan, 21 mai 1864)³. Cette tradition se continue aujourd'hui avec, par exemple, les articles de Maguelonne de Gestas dans *Le Figaro* : « Cinq anglicismes qui ont totalement disparu du français » (25/01/2022), « Si vous utilisez trois de ces mots, vous êtes un boomer » (05/05/2022) « Cinq anglicismes totalement démodés » (12/05/2022), « Cinq expressions à bannir (impérativement) en cette nouvelle année scolaire » (02/09/2022). Le lot des anglicismes disparus contient des expressions échelonnées sur l'ensemble du XX^e siècle : *aller au dancing* est à la mode dans les années 1920, *surprise-party* des années 1950, *faire de la muscu* ou *du jogging* dans les années 1980, tandis que la vogue de *so what*, *has been*, *jamais de la life*, *il est over too much*, *c'est trendy*, « anglicismes démodés », est plus récente. Un peu curieusement, la journaliste identifie les « boomers » par *nanas*, *nénettes*, *ça gaze ?*, *nickel chrome*, *djeuns* ; or *ça gaze* émerge dès les années 1930, *djeuns* seulement au début des années 2000. Ces relevés nous renseignent en fait sur un sentiment du vieillissement : depuis ses 25 ans, la jeune journaliste perçoit comme tout aussi démodées les expressions que les « boomers » ont pu hériter de leurs parents, et celles qu'ils ont empruntées plus récemment à leurs enfants.

Argots et modes langagières, voués à se renouveler continuellement, fournissent une abondante collection de mots et expressions qui connaissent une émergence et un vieillissement rapides : après leur période de vogue, ils continuent d'exister mais avec le sème connotatif « appartient à une génération passée » ; leur emploi déclenche les moqueries des médias : Alain Juppé est raillé pour ses « expressions de grand-père », telles que *mettre toute la gomme*, *avoir la super-pêche (20 minutes)*, 22/11/2016) ; de même *poudre de perlinpinpin*, *pognon de dingue*, ou *bidouillage* valent à Emmanuel Macron le titre d'« amateur de formules désuètes » (*Le Figaro*, 31/03/2022).

Pour certaines d'entre elles et pour une durée variable, les modes langagières s'installent dans l'usage. Les études menées sur les fréquences de modalisateurs émergents tels que *c'est vrai que* ou *on va dire* (Siouffi, Steuckardt, Wionet, 2012, 2016) ont mis en évidence un tracé de courbe « en cloche », avec un côté droit (représentant la période postérieure au moment de la mode) plus élevé que le côté gauche (la période antérieure). Le modalisateur ne retombe pas au niveau qui était le sien au début du processus : une « pragmatization » (Dostie, 2004) durable s'est opérée. Cependant, même une fois

³ La porosité entre mode et argot affleure dans ces expressions empruntées ou à peine adaptées de l'argot : *ça me coupe la figure* est une version édulcorée de *couper la chique*, avec une interférence de *couper la gueule*.

installé, le modalisateur peut porter trace de son ancrage dans une mode passée et apparaître, comme *n'est-ce pas* (Combettes, 2016), ou *en fait*, quelque peu défraîchi.

2.2.2. PERTE D'EFFET FIGURAL : HYPERBOLES ET EUPHÉMISMES

L'usage, par hyperbole, d'adjectifs intensifs tels que *incroyable*, *mirifique*, *mirobolant* au XIX^e siècle (Ullmann, 1952 : 155), *formidable*, *épatant* au début du XX^e siècle (Delesalle, 2006), *génial*, *ouf* à la fin (Ukhova, 2019) peut être interprété comme un cas particulier de mode langagière. Comme dans les modes décrites plus haut, une perte d'effet de distinction s'opère s'ils viennent à se démoder ; la spécificité de l'hyperbole tient au décalage entre le haut degré du mot utilisé et le référent auquel il est appliqué. Par exemple, à l'article « Génial », le *Dictionnaire de l'Académie* donnait en 1935 la définition « Où il y a du génie », définissant génie comme une « Qualité des esprits supérieurs qui les rend capables de créer, d'inventer, d'entreprendre des choses extraordinaires ». Dans sa période de mode, *génial* qualifie un référent qui ne se caractérise pas *a priori* par une exceptionnelle supériorité intellectuelle. « Je boirais bien quelque chose de génial », dit par exemple Betty dans *37.2 le matin* de Philippe Djian : on voit difficilement comment une boisson aurait du génie. Rapidement, l'interprétation sémantique du mot *génial* s'est mise en congruence avec les contextes où il était désormais utilisé : « Récemment, l'adjectif a pris une valeur majorative vague ; dans le langage des écoliers, il est (v. 1980) quasi synonyme de *super*, de *géant* », note le *Robert historique* en 1992 ; et le *Dictionnaire de l'Académie* ajoute à regret dans sa 9^e édition l'acception « Remarquable, excellent » – non sans préciser tout de même « Fam. Abusiv. ». La seconde acception de *génial* est moins spécifique que la première et marque une appréciation de degré un peu moins élevée. Ainsi comprise, la qualification par *génial* ne produit plus guère d'effet hyperbolique : l'effet figural est quasiment perdu⁴.

Comme l'hyperbole, l'euphémisme vise à obtenir un effet et peut se décrire de la même manière. Un sujet initiateur lance une dénomination nouvelle en décalage par rapport au référent : neutre ou positive, elle désigne un référent culturellement apprécié négativement. L'activité euphémique contemporaine s'exerce en particulier dans le domaine de la vieillesse (Trincas *et al.*, 2011), du handicap (Zribi, 2013), de l'identité ethnique (Richard, Fauré, 2015) et s'étend à des domaines moins attendus, comme la dénomination des professions (Rodríguez Pedreira, 2016), ou encore de l'espace social : ainsi, au tournant du XXI^e siècle, *banlieue* a été remplacé par *quartier*, mais aussi *en province* par *en région*, puis *dans les territoires*. Pour représenter le processus à l'œuvre dans la succession des euphémismes, le psycholinguiste Steven Pinker, à propos du remplacement de *negro* par *black*, puis par *African-American*, utilisait la métaphore du tapis roulant (*treadmill*, 1994), qui associe à l'idée de remplacement continu celle de rapidité, le « treadmill » prototypique étant un tapis roulant destiné à l'entraînement à la course à pied⁵. La montée en puissance du « politiquement correct », conjuguée avec les effets d'une circulation médiatique accélérée sur la vitesse du changement linguistique (Guillaume, 2010 : 4-5 ; Dury, 2021 : 2)⁶, contribue sans doute à accélérer le vieillissement de type euphémique au XXI^e siècle. Le désengouement pour un usage donné peut certes se produire du jour au lendemain chez un sujet parlant : on peut décider d'un coup d'arrêter de dire *du coup* ; mais il faut un peu de temps pour que

⁴ Pour autant, la nouvelle acception acquise n'est pas nécessairement abandonnée ; pour actualiser la première acception de *génial*, les locuteurs d'aujourd'hui précisent parfois « au sens propre », « au sens premier ». Une conséquence de l'hyperbole est d'entraîner un vieillissement du sens initial du mot. Bréal décrit ce processus comme un résultat de l'« exagération », et l'illustre par des mots tels que *gâter*, *meurtrir*, *gêner*, *tourmenter* (1897 : 118), dont le sens second s'est imposé, entraînant un sème connotatif de vieillesse pour leurs sens anciens.

⁵ L'article de Pinker, intitulé « The Game of words », était suscité par la parution du *Guideline of Racial and Ethnic Identification*, qui condamnait quelque 150 mots et expressions telles que *birth defekt*, *crazy*, *dark continent* : dans ce cas de figure, le phénomène s'apparente à un vieillissement de type « catastrophique » (cf. 2.1) plutôt que d'obsolescence. En France, on a assisté en 2023 à la proscription par l'entreprise Mattel de 62 mots⁵, de *asiate* à *travelo*, en passant par *boche*, *femmelette*, *nègre* ou encore *tantouze*, désormais interdits aux joueurs de scrabble ; certes, le nombre de sujets parlants directement concernés est ici assez limité, mais l'établissement de proscriptions lexicales touche d'autres secteurs d'activité comme l'édition, qui expurge Agatha Christie ou Roald Dahl ; il entraîne sinon un vieillissement, du moins une stigmatisation de nombre de dénominations humaines péjorative, pour lesquels sont recherchés des substituts euphémiques.

⁶ Sans doute ne faut-il pas exagérer le stéréotype d'une modernité vivant en accéléré – au XVIII^e siècle déjà, Rica renonçait à décrire les modes parisiennes son ami persan : « avant que tu eusses reçu ma lettre, tout serait changé » (Montesquieu, 1721, *Lettres persanes*, XC).

Steuckardt A., 2025, « Comment les mots vieillissent. Essai de typologie », *Etudes diachroniques*, n° 3, p. 19-36

d'autres s'en détournent aussi : ce temps de latence inscrit les vieillissements par perte d'effet dans une certaine durée, qui les distingue des vieillissements par décrochage référentiel ou institutionnel.

L'observation de la diachronie courte déplace l'attention vers des phénomènes moins saillants en diachronie longue et permet de compléter la description du vieillissement linguistique. Outre les vieillissements lents et progressifs auxquels les descriptions linguistiques du XX^e siècle se sont surtout attachées, on peut ainsi identifier des vieillissements catastrophiques, liés à un décrochage référentiel ou institutionnel et des vieillissements rapides, touchant les usages liés à la recherche d'effet. Alors que les vieillissements catastrophiques présentent un caractère discontinu, les vieillissements rapides et les vieillissements lents s'inscrivent tous deux dans une continuité temporelle, s'opposant seulement par leur durée. Si l'on peut en définitive distinguer deux grands types de vieillissement – discontinu vs continu – il paraît cependant utile d'affiner la typologie des vieillissements continus, en fonction de leur durée et des facteurs qui les déclenchent – perte de forme, concurrence de sens ou de forme, mais aussi perte d'effet distinctif et perte d'effet figural.

Cette esquisse de typologie du vieillissement en langue pourrait contribuer à la description du vieillissement en discours. Appréhendé dans la synchronie d'un énoncé, le vieillissement devient en effet un marqueur stylistique. On pourrait ainsi identifier différents usages discursifs de mots vieillissants : ceux qui recourent à l'archaïsme référentiel, dans le cadre d'un discours à caractère historique, d'Alexandre Dumas à Marguerite Yourcenar, ceux qui usent de mots passés de mode, d'Alain Juppé au Capitaine Marleau, ceux qui exhument les mots anciens, de Jean de La Fontaine à Charles de Gaulle. Les distinctions entre « style togé » (Yourcenar, 1972), vieillot, ou archaïsant restent à affiner, à illustrer, à croiser avec d'autres types de variation, en interrogeant notamment leur articulation avec les registres soutenu ou populaire.

Agnès STEUCKARDT
Université Paul Valéry Montpellier 3
Praxiling, UMR 5267

Bibliographie

- ABOUDA Lotfi, SKROVEC, Marie, 2022, « Micro-diachronie de l'oral. Présentation », *Langages*, 2022, n° 226, p. 9-24.
- AKIN, Salih (dir.), 1999, *Noms et re-noms. La dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Rouen, Publications de l'université de Rouen/CNRS.
- BLANK, Andreas, KOCH, Peter, 1999, *Historical Semantics and Cognition*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter.
- BRÉAL, Michel, 1897, *Essai de sémantique*, Paris, Hachette.
- COMBETTES, Bernard, 2016, « La disparition d'un marqueur discursif : le cas de *n'est-ce pas?* », *Journal of French Language Studies*, 26, 1, p. 13-28.
- DARMESTETER, Arsène, 1887, *La vie des mots étudiée dans leurs significations*, Paris, Delagrave.
- DELESALLE, Simone, « *Épatant et formidable*, ou : il y a une vie avant la synonymie », F. Berlan, G. Berthomieu (dir.), *Langue littéraire et changements linguistiques*, Paris, PUPS, p. 409-420.
- DOSTIE Gaétane, 2004, *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*. De Boeck Supérieur, « Champs linguistiques ».
- DURY, Pascaline, 2021, « L'obsolescence terminologique dans le domaine de la pharmacologie », *Linx*, n° 82, p. 1-18. DOI: <https://doi.org/10.4000/linx.8024>
- FOURNIER, Nathalie, 1986, « L'archaïsme, dans le *Supplément au Dictionnaire critique de Féraud* », Gehlf (éd.), *Autour de Féraud. La lexicographie en France de 1762 à 1835*, Paris, École normale supérieure de jeunes filles.
- GALLI, Hugues, 2024, « Vieillesse de l'argot et sentiment linguistique. L'exemple de Boudard », *Études diachroniques*, n° 4.
- GUILLAUME, Astrid, 2010, « Diachronie et synchronie : passerelles (étymo)logiques. La dynamique des savoirs millénaires », *Texte ! Textes et cultures*, XV (2), <http://www.revue-texto.net/index.php?id=2557>
- HEINE, Bernd, KUTEVA, Tania, 2002, « On the evolution of grammatical forms », Alison Wray (ed.), *The transition to language*, Oxford, Oxford University Press, p. 376-397.

Steuckardt A., 2025, « Comment les mots vieillissent. Essai de typologie », *Etudes diachroniques*, n° 3, p. 19-36

HONORÉ, Jean-Paul, 2000, « Entre usage et héritage. Aspects formels du changement de nom (1949-1999) », *Mots*, n° 63, p. 19-40.

KOCH, Peter, 2015, « Disparition lexicale, variétés linguistiques et traditions discursives », C. Badiou-Monferran, T. Verjans, *Disparitions. Contributions à l'étude du changement lexical*, Paris, Champion, p. 69-88.

LECLERCQ, Odile, 2012, « Lexicographie et sentiment du vieillissement des mots au XVIIe siècle », *Diachroniques*, n° 2, p. 107-130.

MARCHELLO-NIZIA, Christiane, COMBETTES, Bernard, PRÉVOST, Sophie, SCHEER, Tobias, 2020, *Grande grammaire historique du français*, Berlin, Boston, De Gruyter Mouton.

MEILLET, Antoine, 1906, « Comment les mots changent de sens », *L'année sociologique*, IX, p. 6-43.

PICTON, Aurélie, 2014, *The dynamics of terminology in short-term diachrony*, Amsterdam /Philadelphia, John Benjamins.

PINKER, Steven, 1994, « The Game of the Name ». *The New York Times* [en ligne] https://stevenpinker.com/files/pinker/files/1994_04_03_newyorktimes.pdf?m=1360039370

RICHARD, Arnaud, FAURÉ, Laurent, 2015, « La nomination identitaire : de l'inapproprié aux réappropriations », *Langue française*, n° 188, p. 77-90.

RODRÍGUEZ PEDREIRA Nuria, 2016, « Les néologismes euphémiques dans les dénominations d'emploi », *La linguistique*, Vol. 52, p. 201-222.

SAINT-GÉRAND, Jacques-Philippe, « L'histoire de la langue française au XIX^e siècle. Ambitions, contradictions et réalisations », *L'information grammaticale*, n° 90, p. 5-18.

SAUSSURE, Ferdinand de, [1891] 2002, « Première conférence à l'université de Genève », *Écrits de linguistique générale*, texte établi par Simon Bouquet et Rudolf Engler, Paris, Gallimard, p. 143-156.

SIBLOT, Paul, 1999, « Appeler les choses par leur nom. Problématiques du nom, de la nomination et des renominations », S. Akin, *Noms et re-noms. La dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Rouen, Publications de l'université de Rouen/CNRS, p. 13-32.

SIOUFFI, Gilles, STEUCKARDT, Agnès, WIONET, Chantal, 2012, « Comment enquêter sur les diachronies courtes et contemporaines ? », Franck Neveu *et alii* (éds), *Actes du 3^e Congrès mondial de linguistique française*, EPD Sciences, p. 215-226.

SIOUFFI, Gilles, STEUCKARDT, Agnès, WIONET, Chantal (eds), 2016, Les modalisateurs émergents en français contemporain, *Journal of French Language Studies*, Vol. 26.

STEUCKARDT, Agnès, 2006, « Quand un poète changea le nom des mois », Françoise Berlan (dir.), *Langue littéraire et changement linguistique*, Paris, Presses Universitaires de Paris Sorbonne, p. 421-432.

STEUCKARDT, Agnès, 2008, « Introduction », Pierre-Nicolas Chantreau, *Dictionnaire national et anecdotique*, (1790), Limoges, Lambert-Lucas, p. 9-85.

STEUCKARDT, Agnès, 2015, « Révolution et disparition. Parcours de quelques ci-devant désignants socio-politiques », C. Badiou-Monferran, T. Verjans (dir.), *Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique*, Paris, Champion, p. 191-200.

TRINCAZ Jacqueline, PUIJALON Bernadette, HUMBERT Cédric, 2011, « Dire la vieillesse et les vieux », *Gérontologie et société*, n° 138, p. 113-126.

TURGOT, Anne, 1756, « Étymologie », Diderot, d'Alembert (dir.), *Encyclopédie des sciences et des arts*, Paris, Le Breton.

UKHOVA, Polina, 2019, « L'expressivité émotive-évaluative du parler des jeunes : étude sur corpus », *Revue du Centre Européen d'Etudes Slaves* [En ligne], n° 7, <https://etudesslaves.edel.univ-poitiers.fr:443/etudesslaves/index.php?id=1312>

Ullmann, Stephen, 1952, *Précis de sémantique française*, Berne, A. Francke.

WEINREICH, Uriel, LABOV, William, HERZOG, Marvin, 1968, *Empirical Foundations for a Theory of Language Change*, Austin, University of Texas Press.

YOURCENAR, Marguerite, 1972, « Ton et langage dans le roman historique », *Nouvelle Revue Française*, n° 238, p. 101-123.

ZRIBI Gérard, 2013, « De l'idiotie au polyhandicap : un rapide panorama de l'évolution des terminologies », dans : Gérard Zribi éd., *Polyhandicaps et handicaps graves à expression multiple*.

Steuckardt A., 2025, « Comment les mots vieillissent. Essai de typologie », *Etudes diachroniques*, n° 3, p. 19-36

Concepts, prises en charge, accompagnement, solutions, Rennes, Presses de l'EHESP, « Hors collection », p. 17-27.